

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor inestimable de Saint-Joseph](#)[°Collection1646 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Jean Piot](#)[°Item1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)[Fichier1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)

1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome

Auteurs : Antoine de la mère de Dieu

458 De quelques excell. praël:
tifier : qui n'a point de douleur
d'avoir offensé Dieu, n'est non
plus capable d'absolution, que la
pierre de baptême. Ervoicy la
raison toute claire. La forme d'un
Sacrement ne peut estre appli-
quée, qu'en une matiere propre:
la matiere de la confession est
double, l'une s'appelle prochain-
ne, l'autre éloignée, la matiere
éloignée sont les pechez commis:
la prochaine c'est l'ame penitente,
qui a regret d'avoir offensé Dieu:
sur laquelle la forme de l'absolu-
tion est appliquée, & la grace
donnée. Donc l'ame déplaisante
d'avoir offensé son Dieu, est celle
qui est capable de la grace. *Pe-
nitentia sola vera est, quando quod
placebat in corpore difficit in mente.*
De Sainct Augustin. Voilà une
personne qui a commis quelque
peché de l'honneur; en cela elle
a reffenty quelque plaisir en son
corps: elle s'en confesse, & de cela
peut elle recevoir une extreme.

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

LangueFrançais

SourceRoma (It), Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, 8. 22.G.64

Format (largeur x format)12°

CouvertureAvignon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne
nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00819.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.19 Mo

Dimensions : 729 x 1250 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 24/07/2017 Dernière modification
le 02/08/2024